

Mercredi 20 Septembre 2017 - n°145

Enseignement supérieur - L'université de proximité en débat à Saint-Brieuc

Initiatives en ligne - Martigues, de la Wifi indoor

Services publics - Vers un plan de lutte contre les déserts médicaux

Europe - Une nouvelle Europe qui se dessine sous « des vents favorables »

Développement économique - L'économie va mieux, mais la France doit poursuivre ses réformes

Finances - Le croisement IR et impôts locaux bientôt disponible

Finances - « Les villes de France ont-elles tout exploré ? »

Institutions - A l'Assemblée nationale, un texte pour permettre l'exercice des fonctions d'adjoint au maire par un ressortissant de l'Union européenne

Habitat - « Les enjeux de la transition numérique » le 23 novembre

Urbanisme - Mémento Urbanisme-Construction « Francis Lefebvre » 2017, à jour des dernières nouveautés.

Economie - Agenda

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



L'université de proximité en débat à Saint-Brieuc

Dans un contexte où les villes et intercommunalités sont de plus en plus sollicitées pour apporter leur concours au remboursement des dettes abyssales de la France, de nombreux élus se posent toute une série de questions pour savoir comment continuer à construire la cohésion de nos territoires en considérant l'existence d'un certain nombre de réalités, comme la présence de pôles d'enseignement supérieur de proximité.

Leur présence est une réalité d'autant plus importante pour nos territoires que le risque d'un enseignement supérieur à deux vitesses, qui opposerait proximité et performance, est plus que jamais d'actualité avec un risque d'accroissement des inégalités sociales et territoriales existantes.

C'est pourquoi, villes et universités de proximité demandent une reconnaissance de leurs rôles, de leurs missions, mais également de leurs plus-values. C'était tout le sens du colloque organisé par *Villes de France*, en partenariat avec l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF) et l'agglomération Saint-Brieuc Armor, les 14 et 15 septembre derniers.

Comment faire de la proximité un facteur d'excellence ?

Comment faire des collectivités locales les partenaires de référence de l'université de demain ?

Tels étaient les sujets dont ont débattu élus locaux et responsables universitaires.

Lors de son discours d'ouverture de la deuxième journée, Caroline Cayeux, Sénateur-maire de Beauvais et Présidente de *Villes de France*, a fait part de ses inquiétudes quant au risque d'un appauvrissement des missions du service public de l'enseignement supérieur de proximité, en termes de formation et de recherche, induit par ce mouvement de concentration. Et d'ajouter : « *J'espère que cette rencontre nous permettra d'avancer vers une position commune, nous autorisant à défendre un principe simple : est-il plus opportun de privilégier le classement de Shanghai ou la lutte contre le chômage et l'insertion de nos jeunes ? Je pense, pour ma part, que les deux sont possibles.* »

Les participants se sont, par ailleurs, accordés sur le bénéfice de tels pôles et les dynamiques de long terme qui innervent et valorisent les territoires et ses acteurs : l'amélioration de la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur, l'élévation du niveau de qualification supérieure de la population et de l'insertion professionnelle des étudiants, le renforcement de la compétitivité économique locale, ...

C'est à l'aune de ce constat que la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Frédérique Vidal, a reconnu, dans son intervention, toute la place des collectivités territoriales dans la réussite des politiques publiques de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. En outre, la Ministre a fait part de son projet de réformer le premier cycle universitaire afin de garantir aux étudiants une formation adaptée ; projet auquel *Villes de France* et l'AVUF souscrivent pleinement. De la même manière, elles saisissent le souhait de Frédérique Vidal de voir renforcer la « signature » de chaque territoire en matière de formation des jeunes, au motif qu' « *il n'y a pas de solution toute faite* ».

Villes de France et l'AVUF espèrent, dès lors, que cette première rencontre permettra d'aboutir réellement à des mesures concrètes pour que les villes moyennes et les pôles d'enseignement supérieur de proximité soient pleinement associés aux réformes à venir.

INITIATIVES EN LIGNE



Martigues, de la Wifi indoor

Depuis deux ans, cette collectivité de près de 50 000 habitants déploie progressivement des points publics de connexion à Internet sans fil, les mettant à disposition de tous. Ces "Hotspots indoor" sont installés dans des équipements divers à travers la ville, notamment le hall de l'Hôtel de Ville, la médiathèque municipale, le Conservatoire de Musique et de Danse, l'Office du tourisme, et le musée Ziem. De nouveaux lieux sont régulièrement considérés pour l'installation du dispositif.

Après étude et avis des services juridiques, et afin d'être en règle avec le cadre législatif (notamment vis à vis des lois de 2004 obligeant à l'enregistrement des données de connexion d'un accès à Internet mis à disposition), un portail captif a été mis en place afin d'identifier l'utilisateur tout en limitant considérablement le nombre d'informations recueillies lors de la connexion.

Il s'agit pour la municipalité d'être en règle avec la loi tout en évitant la génération de données personnelles inutiles et potentiellement sources d'interrogation chez les usagers. Après avoir étudié plusieurs modèles économiques, la décision a finalement été prise non seulement d'assurer la gratuité du service, mais en plus de ne pas limiter l'accès dans le temps. Concernant la limitation du temps de connexion, le service étant récent, la municipalité se laisse la possibilité de revenir sur cette décision en fonction de l'étude des usages sur plusieurs mois. Concernant les restrictions d'usage, celle qu'on surnomme la Venise provençale a fait le choix de filtrer les connexions à travers la plateforme fournie par l'Université de Toulouse. Il s'agit essentiellement de sites traitant de pornographie, d'apologie du terrorisme, de téléchargement illégal, etc. Les premières remontées statistiques montrent une montée en puissance progressive. En effet, pour chaque Hotspot, la licence permet de gérer jusqu'à 20 connexions simultanées, limite qui n'a pour l'instant jamais été atteinte.

[En savoir plus](#)

SERVICES PUBLICS



Vers un plan de lutte contre les déserts médicaux

La question des déserts médicaux est l'un des symptômes d'une fracture territoriale qui conduit à ce que les habitants de certaines parties du territoire se sentent oubliés des parcours de santé, y compris dans les villes moyennes. En effet, les disparités territoriales que l'on constate n'opposent plus seulement les zones rurales aux zones urbaines. La médecine de ville est pleinement touchée et elle le sera d'autant plus dans la perspective du choc de la démographie médicale à venir.

Parce qu'il n'y a pas un jour où les élus locaux ne sont pas confrontés à ce problème, la question de l'accès géographique aux soins constitue plus que jamais une composante essentielle du développement de nos territoires. C'est au regard de cet enjeu d'importance pour les villes moyennes que la Ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, a reçu *Villes de France* pour évoquer les mesures qu'elle envisage de prendre.

A l'occasion de cette rencontre, Caroline Cayeux, Maire de Beauvais et Présidente de *Villes de France*, et François-Xavier Villain, Maire de Cambrai, ont souligné la triple nécessité de privilégier un cadre d'action souple et une démarche pragmatique, de soutenir les initiatives des acteurs du terrain et de faire des territoires un laboratoire d'innovations.

Une position partagée par les représentants de l'Assemblée des Communautés de France et de l'Association des Petites Villes de France, qui étaient également présents à cette audience ministérielle.

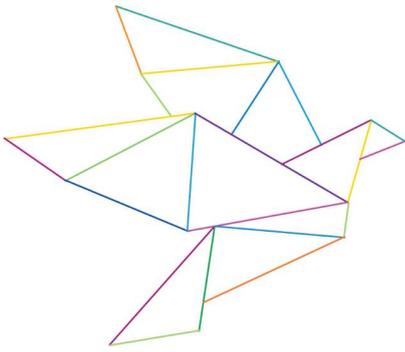
La Ministre a indiqué souscrire pleinement à cette logique et a proposé de faire des besoins des territoires le fil rouge du plan d'actions qu'elle présentera le 5 octobre prochain. Considérant qu'aucune voie d'action univoque ne semble exister, Agnès Buzyn a fait part de son souhait de définir une approche d'ensemble pour proposer, puis mobiliser, toute une palette d'outils dans la lutte contre les inégalités de répartition de l'offre de soins.

Cette approche d'ensemble devrait permettre de concilier les enjeux de formation (instauration d'internats de proximité dans les centres hospitaliers des villes moyennes et formation de maîtres de stage), de qualité des soins, de coopération étendue entre tous les acteurs de la santé, d'implantation de structures médicales pluri-professionnelles et d'innovation, pour lesquels elle souhaite lever les freins rencontrés sur le terrain.

Souhaitant poser les jalons à un dialogue renouvelé avec les élus locaux, la Ministre a également souligné sa volonté d'associer les élus au pilotage de ce plan, et ce, tant à l'échelle nationale que locale. Agnès Buzyn a, de la même manière, évoqué des mesures visant à simplifier le fonctionnement des ARS, et ce, afin de permettre une approche concertée au niveau des territoires de proximité.

Enfin, conformément aux souhaits de *Villes de France*, des indicateurs de suivi et de mesure de l'efficacité des politiques de régulation visant à inciter les professionnels de soins à s'installer en zones sous dotées seront définis, puis mis en place.

EUROPE



Une nouvelle Europe qui se dessine sous « des vents favorables »

Si le Président de la République, Emmanuel Macron proposait début septembre 2017 une refondation de l'Europe dans son discours de l'Acropole, Jean-Claude Juncker invite quant à lui à « profiter des vents favorables ».

Des « conventions démocratiques »

Le président français a proposé dans son discours des « conventions démocratiques » organisées dès 2018 dans tous les Etats membres de l'Union européenne. Il a également annoncé une feuille de route sur dix grands thèmes parmi lesquels la convergence sociale et fiscale et la gouvernance, feuille de route qui sera présentée après les élections allemandes.

Rebond économique et renforcement de l'Europe

Mi-septembre, c'est au tour du Président de la Commission Jean-Claude Juncker de présenter sa vision de l'Europe de demain dans le cadre de l'exercice qu'est le discours de l'Union, faisant le bilan de l'année passée et le projet de l'année future. Devant les députés européens à Strasbourg, il a invité l'Europe à « profiter des vents favorables » alors qu'un « rebond économique » a lieu et a présenté une feuille de route pour une Union européenne plus unie, plus forte et plus démocratique à horizon 2025.

Président de l'UE et Autorité européenne du travail

Parmi les annonces, la création d'une Agence européenne de cybersécurité et d'une Autorité européenne du travail. Egalement, le Président rejoint la volonté d'Emmanuel Macron sur les travailleurs détachés et s'intéresse en outre à l'égalité en termes de qualité de denrées alimentaires. Jean-Claude Juncker a également évoqué la création d'un poste de Ministre européen de l'économie et des finances mais rejette l'idée d'un budget et d'un Parlement de la zone euro. Enfin il a plaidé pour un poste unique de président de l'Union européenne.

Programme commercial et cadre sur les investissements

Le Président de la Commission a lancé en cette rentrée un « programme commercial européen » autour du libre-échange et de la défense des intérêts stratégiques. Il souhaite que l'ensemble des accords commerciaux soient finalisés avant 2018 tandis que des négociations débiteront avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Alors que le rapport commandé par Emmanuel Macron se révèle très critique sur les conséquences du traité avec le Canada pour l'environnement et la santé, l'accord commercial est malgré tout applicable au cours du mois de septembre.

Proposée par l'Allemagne, la France et l'Italie en février, l'idée d'un cadre pour contrôler les investissements stratégiques a été retenue, afin de protéger les infrastructures et industries stratégiques européennes face aux investissements étrangers.

En savoir plus sur l'état de l'Union :

[Lire l'intégralité du discours](#)

[Fiche d'information sur la feuille de route](#)

[Brochure sur l'état de l'Union 2017](#)

[Les dix priorités politiques de la Commission européenne](#)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Études économiques de
l'OCDE

France

Septembre 2017

L'économie va mieux, mais la France doit poursuivre ses réformes

Alors que le Gouvernement s'apprête à entamer le processus parlementaire d'ici la fin de ce mois, en vue de l'adoption du prochain projet de loi de finances, et du projet de loi de financement de la sécurité sociale, celui-ci peut se réjouir du contenu du dernier rapport de l'OCDE* intitulé « *L'étude économique de la France* ». Cette institution considère en effet que « *l'activité économique progresse, le marché du travail se redresse - certes progressivement - et la*

productivité comme le niveau de vie restent d'une manière générale élevés ». L'OCDE revoit aussi à la hausse sa prévision de croissance pour la France en 2017 à +1,7%, contre une prévision de +1,3% en juin dernier, ce qui en fait le taux de prévision le plus élevé depuis six ans.

Réduction de la dépense publique

Ce satisfecit de l'OCDE s'accompagne d'un plaidoyer pour des réformes significatives, notamment en matière de réduction de la dépense publique. « *La France est le pays de l'OCDE qui a la plus forte dépense publique, qui atteint 54% de son PIB (...) médaille d'or que l'on n'aimerait pas avoir* » a précisé le Secrétaire général de l'OCDE, M. Angel Gurría.

Cette réduction du niveau de la dépense publique donnerait à la France la possibilité de « *dégager une marge permettant de baisser et simplifier les impôts* », la fiscalité actuelle étant importante, et limitant de ce fait « *la capacité des entreprises à investir et à créer des emplois* ».

L'OCDE relève également qu'une stratégie de long terme de réduction de la dépense publique « devrait inclure la réduction des dépenses de retraite par rapport au PIB », et souligne que « l'âge effectif de départ à la retraite est toujours bas, même si les réformes récentes contribuent à le relever progressivement ».

L'institution propose aussi « d'abaisser l'importante masse salariale de la fonction publique » qui est nettement supérieure à la moyenne de l'OCDE et de poursuivre « la rationalisation des collectivités territoriales qui permettrait de réaliser des économies substantielles ». Par ailleurs, l'OCDE indique que « les politiques publiques d'aide au logement sont un autre domaine où la dépense publique élevée ne procure que relativement peu d'avantages ».

[Télécharger la synthèse du rapport](#)

* : La mission de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) est de promouvoir les politiques qui amélioreront le bien-être économique et social partout dans le monde.

FINANCES



data.gouv.fr

Le croisement IR et impôts locaux bientôt disponible

Conformément à la loi pour une République numérique, qui pose le principe que les données produites ou collectées par l'administration ainsi que les codes sources des principales applications utilisées par l'administration ont vocation à être publiés en ligne, deux nouvelles publications seront bientôt disponibles sur

[data.gouv.fr](#) :

- le code source de l'impôt sur le revenu (IR). Le ministère avait anticipé dans l'ouverture de ce code, avant même la promulgation de la loi, en mettant à la disposition du public et des utilisateurs potentiels la version du logiciel utilisé pour le calcul de l'impôt sur les revenus perçus en 2014 ; les revenus de 2015 seront bientôt disponibles.

- le plan cadastral, qui constitue un des jeux de données de référence constitutifs du nouveau service public de la donnée (SPD).

Ces nouvelles publications s'ajoutent notamment à celles des éléments d'imposition à la fiscalité directe locale (REI), en ligne depuis mars 2017. Ce fichier agrégé au niveau communal détaille l'ensemble des données de fiscalité directe locale par taxe et par collectivité bénéficiaire (commune, syndicats et assimilés, intercommunalité, département, région). Ce fichier contient aussi informations concernant les taxes annexes au profit des chambres d'agriculture, de la caisse d'assurance des accidents agricoles, des chambres de commerce et d'industrie et des chambres de métiers.

FINANCES



« Les villes de France ont-elles tout exploré ? »

Villes de France organise, après son Assemblée générale annuelle, le jeudi 12 octobre après-midi au Palais du Luxembourg, un colloque intitulé « **Répondre aux nouvelles contraintes budgétaires – Les villes de France ont-elles tout exploré ?** ».

Au-delà de la nécessité de réduire le volume de la dépense publique, il s'agit de définir une stratégie pour les Villes de France à partir des modifications qui affectent leurs schémas de financement.

Les évolutions fiscales et financières, entre l'État et les collectivités locales, conduisent à modifier durablement la gestion des administrations publiques locales. Lors de cette journée seront examinées - par des élus et experts les alternatives patrimoniales où se tourner en priorité pour combler un manque prévisible de financements extérieurs.

[Télécharger le programme](#)

[Bulletin d'inscription \(attention nombre de places limité\).](#)

INSTITUTIONS



A l'Assemblée nationale, un texte pour permettre l'exercice des fonctions d'adjoint au maire par un ressortissant de l'Union européenne

Alors que les travaux de l'Assemblée nationale vont reprendre sous peu, le dépôt d'une proposition de loi constitutionnelle relative à l'exercice des fonctions d'adjoint au maire est à noter.

Dans ce texte, le député des Ardennes, Jean-Luc Warsmann, estime que l'émergence progressive d'une citoyenneté européenne doit aujourd'hui nous conduire à offrir la faculté aux citoyens de l'Union européenne résidant en France (et éligibles aux élections municipales) d'accéder aux fonctions d'adjoint au maire.

L'ancien Président de la commission des lois estime qu'une telle modification des dispositions en vigueur permettrait de traduire, au niveau local, « la force du projet politique voulu et construit par la France avec ses partenaires européens ».

L'exposé des motifs rappelle, à ce titre, que de telles dispositions sont d'ores-et-déjà en vigueur en Italie, au Royaume-Uni, en Espagne (assortie d'une condition de résidence), au Portugal, aux Pays-Bas, au Danemark, en Suède, en Finlande, en République tchèque et en Slovaquie (pour les « *résidents permanents* »), en Slovénie, ainsi que dans la plupart des Länder en Allemagne.

[La proposition de loi constitutionnelle](#)

HABITAT



« Les enjeux de la transition numérique » le 23 novembre

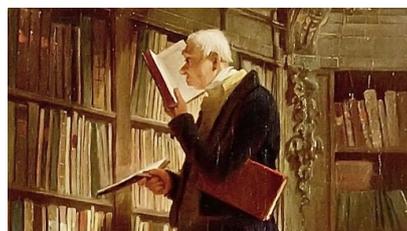
Le Réseau des acteurs de l'habitat, en partenariat avec les associations nationales d'élus locaux - dont *Villes de France* - et l'Union sociale de l'habitat, organisera de nouvelles rencontres nationales chercheurs-acteurs de l'habitat. Cette journée se tiendra le 23 novembre 2017 à Paris.

Depuis 2013, le Réseau des acteurs de l'habitat et le Réseau recherche « *habitat-logement* » s'associent afin de promouvoir les coopérations entre

acteurs de l'habitat et chercheurs. Ces cinquièmes rencontres nationales porteront sur le thème de la transition numérique. Face à la multiplication d'innovations techniques et de services notamment portées par de nouvelles générations de start-up et au déploiement de politiques numériques ambitieuses affichées par les acteurs de l'habitat, cette journée vise à prendre du recul et à s'interroger sur le sens de ces évolutions et leurs enjeux de long terme. La période est propice car le domaine de l'habitat et du logement social en particulier est loin d'avoir réalisé sa révolution numérique, mais elle est en cours et s'accélère. Cette journée permettra notamment de s'interroger sur les transformations induites ou révélées par la transition numérique, le rôle des acteurs, des habitants et des politiques publiques... Cette journée s'appuiera sur de nombreux travaux de chercheurs et permettra de confronter les points de vue avec les acteurs de l'habitat (organismes Hlm, collectivités locales, associations...) et les acteurs du numérique. La journée sera enfin l'occasion de diffuser la cinquième édition du panorama de la recherche qui présentera 162 recherches, dont 96 recherches en cours ou récentes mises à jour depuis l'année dernière, 66 nouvelles recherches recensées en 2017. En outre, sont présentés 31 laboratoires universitaires consacrant tout ou partie de leur activité à la recherche dans ce domaine. Ce panorama donne également des clés pratiques pour développer les coopérations entre acteurs et chercheurs.

[S'inscrire.](#)

URBANISME



Mémento Urbanisme-Construction « Francis Lefebvre » 2017, à jour des dernières nouveautés.

Paru au cours de l'été dernier, le *Mémento Urbanisme-Construction « Francis Lefebvre »* rassemble en un seul ouvrage très pratique la réglementation complexe et dispersée relative à l'urbanisme et à la construction à l'usage des professionnels en particulier dans les collectivités territoriales. Cette réglementation a connu beaucoup de changements dans la période récente, notamment à la suite de de la loi 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la

nature et des paysages, de la loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine et des récentes ordonnances, ou encore du décret relatif aux marchés publics. Ce *Mémento* expose de manière exhaustive et synthétique la réglementation d'urbanisme (règles d'occupation du sol, documents d'urbanisme, permis de construire, d'aménager et de démolir, zone d'aménagement concerté et opérations foncières d'aménagement), les règles applicables à l'édification et à la commercialisation de l'immeuble (marchés de travaux, sociétés de construction, vente d'immeubles à construire et autres contrats spéciaux) et celles relatives à la responsabilité et à l'assurance construction. De substantiels développements sont consacrés à la fiscalité : taxes d'urbanisme, régime fiscal de l'acquisition du terrain à bâtir.

[En savoir plus.](#)

Prix public 145 euros, éditions Francis Lefebvre.

ECONOMIE

Agenda

- **22 septembre 2017** - Béthune - Forum Smart City " *Ma vie, Ma ville de demain* "
- **12 octobre 2017** - Paris - Assemblée générale de *Villes de France*, suivie d'un Colloque : " *Affronter les nouvelles contraintes budgétaire - Les villes de France ont-elles tout exploré ?* " [Programme et inscription](#)
- **19 octobre 2017** - Paris - Remise des Trophées des Centres-Villes
- **26 octobre 2017** - Paris - Réunion Groupe de travail Europe
- **8 novembre 2017** - Paris - Rendez-vous de l'intelligence locale : [La Silver Economie : une opportunité pour les villes de France](#)
- **7 et 8 février 2018** - Paris - Espace Champerret, Salon AP Connect (solution IT pour les administrations publiques), *Villes de France* partenaire
[Voir le site](#)

Edité par Villes de France
94 rue de Sèvres - 75007 Paris
Tél. : 01 45 44 99 61
<http://www.villesdefrance.fr>
© O.U. © Fotolia

Directeur de la publication
Gil Avérous
Directeur délégué
Jean-François Debat

Rédacteur en chef
Guillaume Ségala
Rédaction
Armand Pinoteau, Margaux Beau, Arthur Urban, Anaëlle Chouillard
Secrétariat
Anissa Ghaidi